

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Haro sur les violences sexuelles et sexistes dans les transports à Marseille !

Il y a un peu plus de trois ans, l'Assemblée Nationale adoptait à l'unanimité la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Depuis 2017, la majorité présidentielle a considérablement amélioré notre arsenal juridique pour punir plus sévèrement les auteurs et mieux protéger les victimes avec notamment des amendes forfaitaires pour un maximum d'efficacité.

Pourtant à Marseille, malgré les démarches déjà engagées, cette violence perdure. Une adolescente de 15 ans a fait l'objet sur la ligne de bus 37, ce lundi, en plein jour dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille d'une agression alors qu'elle se rendait à son collège.

Nous ne pouvons plus tolérer que de tels phénomènes persistent ! D'autant que pour chaque agression, tout le monde est indirectement victime. Ces violences sont en effet une entrave à la libre circulation puisqu'elles suscitent des mécanismes d'évitement pour les victimes potentielles, diminuant par crainte le champ des possibles.

Nous devons nous organiser dès maintenant car des solutions existent ! Pour mettre un terme à ces violences il est indispensable de :

1. Mieux mesurer et localiser le phénomène afin de mieux le combattre en organisant par exemple des marches exploratoires avec des citoyens et des associations spécialisées.
2. Engager une grande campagne de prévention et de communication à l'attention des victimes, des témoins et des auteurs et des personnes en charge de la sécurité au sein de la RTM.
3. Mettre en place un continuum de sécurité réunissant les agents RTM, les policiers, les associations d'aide aux victimes et les citoyens.

Je sais l'engagement personnel et la compréhension que la présidente de la Métropole Martine Vassal et le maire de Marseille Benoit Payan ont sur ces sujets.

C'est pourquoi, afin de mettre en œuvre un plan de lutte efficace, je propose la tenue d'une table ronde réunissant toutes les parties prenantes, des citoyens et les associations spécialistes le 25 novembre à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Que l'on soit simple témoin d'une violence ou en charge de la sécurité des usagers et citoyens, ne rien faire c'est accepter !

Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact presse
Gérard Blanc - 06 03 88 32 22
gerard.blanc.al@clb-an.fr

contact@alexandra-louis.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)

